

# Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise

## Restauration de l'ancienne Sambre au Nouvion en Thiérache



compte rendu n° 4

réunion du 15 09 2016

Rédacteur : Jérôme LINDEKENS

Version du document : 2

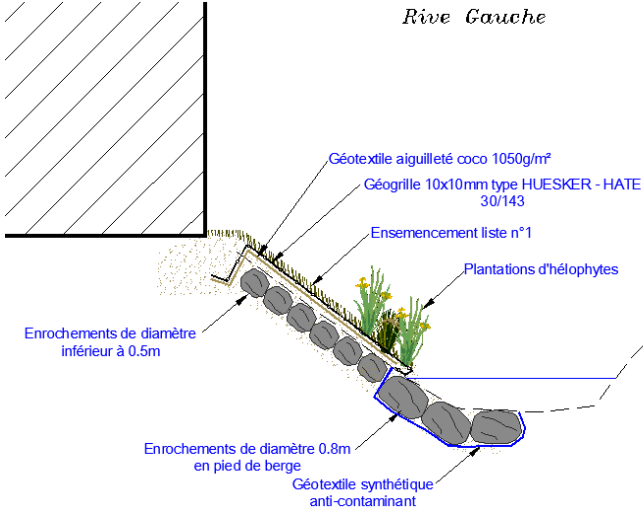
Diffusé le : 16/09/2016


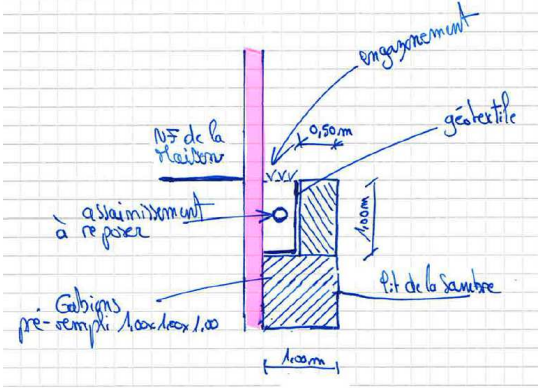
Titre / société	Abré.	Noms	Tel	Fax	Mail	P	A.E.	A.N.E.	A.C.	D.	Procha in rdv
<b>MAITRISE D'OUVRAGE</b>											
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise	AMO	Mr Geoffrey PACAUD	03 23 20 36 74	03 23 20 36 76	union-des-syndicats@griv.fr	X				X	X
SIABOA	MO	Mr José DUDIN	06 70 05 31 52		syndic.siaboa@akeonet.com	X				X	X
		Mr Raymond PREDHOMME						X			X
		Mr Guy MAILLET						X			X
<b>COMMUNE</b>											
Adjoint à la mairie	COM	Mr Jean Pierre CHIMOT			jeanpierre.chimot@sfr.fr			X		X	X
Adjointe à la mairie	COM	Mme Roselyne CAIL						X			X
Service technique		Mr Francis DURAND			francisdurand@lenouvion.com		X			X	X
<b>MAITRISE D'ŒUVRE</b>											
Verdi Ingénierie Picardie	MOE	Jerome LINDEKENS	03 23 05 72 41 06 89 82 29 96	09 72 13 45 60	jlindekens@verdi-ingenierie.fr	X				X	X
<b>ENTREPRISES TITULAIRE DES TRAVAUX</b>											
IDverde	IDV	Christophe BRUYERRE	03 27 67 58 09 06 76 86 68 43	03 27 67 58 33	Christophe.bruyerre4@orange.fr	X				X	X
<b>PROCHAINES REUNIONS</b>											
N°	DATE	HEURE	LIEU	OBJET	CONVOCATIION						
5	22/09/2016	14h00	Site des travaux	Avancement des travaux	Cf. tableau ci-dessus						


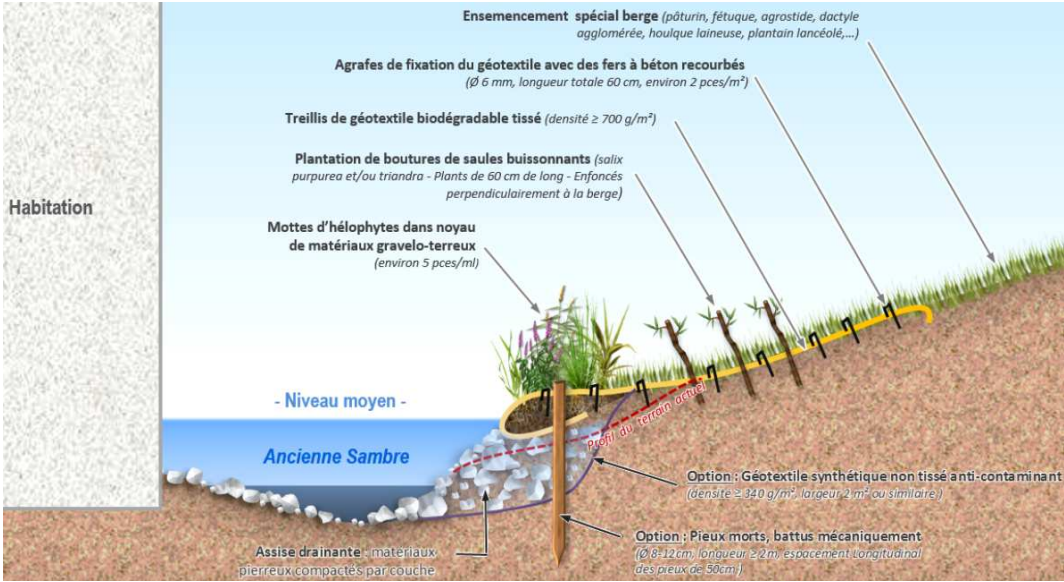
Le compte-rendu de chantier est considéré comme accepté sans réserve s'il n'a pas fait l'objet d'observation écrite avant ou pendant le rendez-vous de chantier suivant.




R1 : premier rappel, R2 : deuxième rappel, R3 : troisième rappel. A l'issue du 3eme rappel, la relance est faite par courrier ; PM : Pour Mémoire

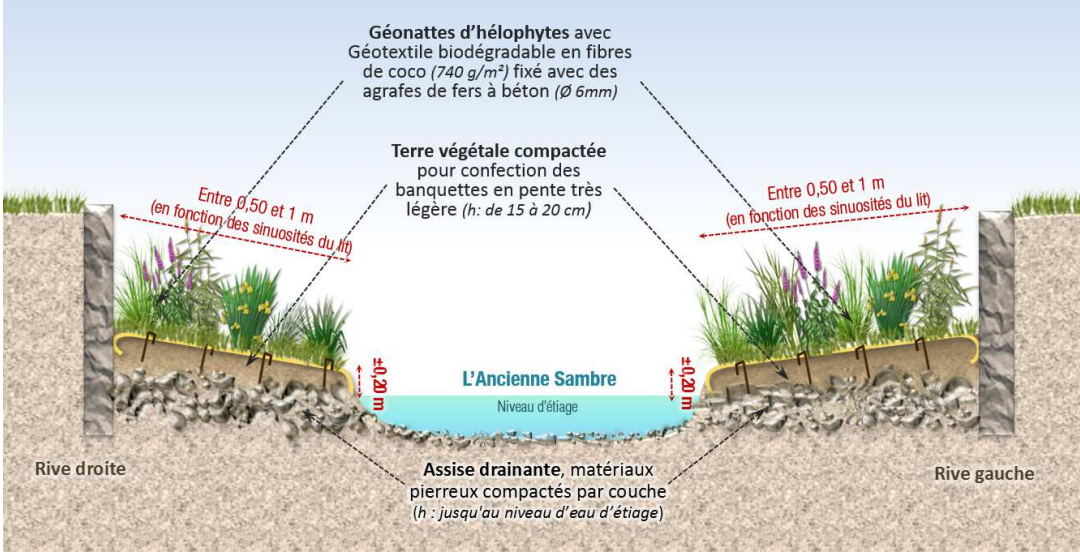


P :	Présent
A.E. :	Absent excusé
A.N.E. :	Absent Non Excusé
A.C. :	Absence Cumulée
D. :	Diffusion


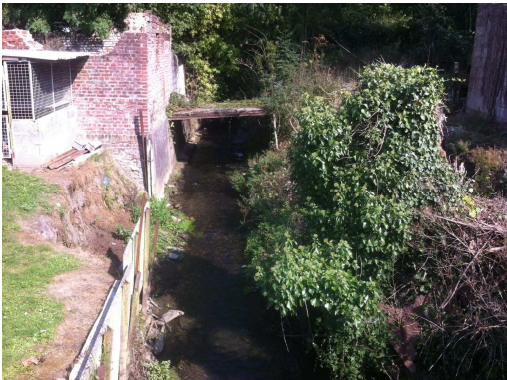

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
<b>Etat administratif</b>			
AMO	Notification le 07/07/2016 Période de préparation 1 mois Délai de réalisation des travaux : 6 mois		
MOE	OS n°1 de démarrage de la période de préparation des travaux au 22/07/2016 OS n°2 de démarrage des travaux à réaliser au 02/09		AMO IDV
<b>Planning / Avancement</b>			
MOE	Nettoyage des berges en cours du pont de la rue André Ridders jusqu'à l'impasse de la place de la république		Tous
MOE	<b>Assise des banquettes en cours</b>		<b>Tous</b>
<b>Documents remis</b>			
IDV	Planning Travaux Demandes d'agrément		MOE
<b>Documents à fournir</b>			
MOE	Chiffrage en plus et en moins des adaptations demandées. Rappel du 09/09	22/09	IDV
MOE	Copie du constat d'huissier à remettre au MO		IDV
<b>Points Validés</b>			
MOE	IDVERDE propose de créer les banquettes végétalisées à l'aide d'une natte biodégradable en fibres de coco, plantée d'hélophytes. Ce procédé déjà réalisé sur un autre chantier a été accepté par le MO.	Suivant avancement des travaux	IDV AMO
MOE	Au niveau du profil n°4, coté rive gauche le long de la maison il était prévu 4 boudins ensemencé et planté d'hélophytes. Sur cette portion il a été décidé de réaliser un enrochement au pied de la maison n°18 de la rue du rejet suivant le croquis ci-dessous. 	Suivant avancement des travaux	IDV AMO




Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Le procédé qui consistait à réaliser 4 boudins ensemencés et plantés d'hélophytes n'est pas adapté le long de la maison cf. photo ci-dessous.</p>  <p>Nous proposons de réaliser à la place la mise en place de Gabion suivant croquis ci-dessous.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV MO
MOE	<p>AMO demande à IDVERDE de ne pas réaliser à partir du TD15 et TG9 jusqu'en amont de la Sambre les bouturages et les plantations d'hélophytes dans les zones où il est indiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bouturage (1u/ml) et entretien préalable</li> <li>• Bouturage en poquet (5u/5ml) et entretien préalable</li> <li>• Plantations d'hélophytes (3u/ml) et entretien préalable</li> </ul>		IDV AMO

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>MO souhaite réaliser la partie amont qui n'était pas initialement prévu dans les travaux notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nettoyant la Sambre de ses détrituf cf. photo ci-dessous</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménageant la rive gauche suivant plan type ci-dessous</li> </ul> 	Suivant avancement des travaux	IDV AMO
COM	<p>La commune propose à l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'installer sa base vie au niveau de la Place de la République. A cause du plan Vigipirate la base vie n'a pas pu être réalisée à l'endroit prévu.</li> <li>- de stocker ses déblais et ses matériaux à côté de l'ancienne Gare.</li> </ul> <p>La commune demande à l'entreprise de prendre contact avec les riverains de l'ancienne Sambre avant d'intervenir au droit de leur propriété. <b>Rappel</b></p>	Suivant avancement des travaux	IDV AMO




Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Traçage au sol pour la reprise de la banquette rive droite en aval de l'aménagement (Cf. Photo ci-dessous)</p>  <p>La banquette d'hélophytes à créer rive gauche démarra du nu du pont de la rue André Ridders (RD26) A l'approche du pont la banquette sera évasée pour que l'ancienne Sambre ait le passage de toute la section du pont.</p>		IDV
AMO	<p>Les banquettes doivent être formées de façon à avoir un aspect plus naturel, avec un cours d'eau sinueux (Cf. schéma ci-dessous).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Réalisé</p>  </div> <div style="text-align: center;"> <p>A réaliser</p>  </div> </div>	Suivant avancement des travaux	IDV MOE

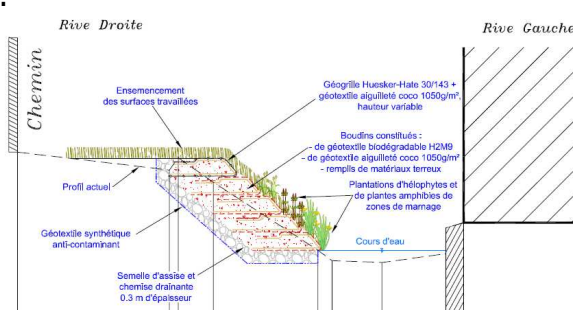
Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Le niveau haut des banquettes sera réalisé à + ou - 20cm du niveau d'eau actuel de l'ancienne Sambre <b>suivant plan ci-dessous.</b></p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Les souches présentes sur les berges seront arasées à - 20cm du TN.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Le MO attire l'attention sur le nettoyage du chantier qui doit être réalisé à l'avancement. Il demande aussi de faire attention que les branches de la renouée du Japon soient ramassées au plus vite.</p>	A l'avancement	IDV
MOE	<p>Le lit du cours d'eau sera nettoyé de tout débris étrangers au milieu naturel.</p>	A l'avancement	IDV
MOE	<p>Le nappage d'enrochement existant prévoit le nettoyage, réagencement des blocs et mise en œuvre de complément.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Marquage au sol a été réalisé entre la fin du mur en Gabion à poser et du soutènement en boudins à réaliser.</p>  <p>L'entreprise devra réaliser un sondage au niveau de l'habitation pour se prévaloir de tout problème. Lors de la pose des Gabions, l'entreprise devra assurer la continuité du rejet des EU de l'habitation vers le domaine public.</p>	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>La Passerelle qui débouche sur un mur sera déposée.</p>  <p><b>Accord du propriétaire pour la déposé et pour passer sur son terrain à condition de bien refermer la barrière après chaque passage.</b></p>	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>La commune prend contact avec le propriétaire du bâtiment de la photo ci-dessous pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assurer la sécurité des riverains</li> <li>• se dégager de toute responsabilité lors de la réalisation des travaux d'aménagements</li> </ul> 		COM

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>La banquette existante sera abaissée pour être un peu au-dessus du niveau d'eau d'étiage actuel afin de garder la forme du cours d'eau existant.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Afin de réaliser les travaux, le soutènement existant sera déposé. Pour déposer le soutènement, la commune est d'accord pour que la clôture soit déposée à condition que celle-ci soit reposée à la fin des travaux et qu'une clôture grillagée provisoire sécurise le chantier.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Les banquettes actuellement réalisées sont trop haute. L'entreprise doit les reprendre suivant le schéma type page 6 du compte rendu.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV



Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Entre les deux enrochements rive droite sous la passerelle reliant la ruelle Senaux à la rue du Rejet une banquette d'hélophyte sera réalisée.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Accord du propriétaire pour que l'entreprise coupe la ligne de sapin la plus proche de la berge suivant photo ci-dessous.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV
MOE	<p>Entre les saules qui ont été étêtés, l'entreprise ne procédera qu'à un nettoyage des éléments qui ont été rapportés.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV

Emetteur	Contenu	Pour le	Intervenant concerné
MOE	<p>Aux endroits où le recul est restreint et où il est prévu des boudins en aménagements (ex schéma ci-dessous), l'entreprise pourra réaliser les boudins avec une pente plus verticale. Elle pourra aussi empiéter davantage sur le cours d'eau s'il est possible d'avoir plus de recul sur la berge d'en face.</p> 	Suivant avancement des travaux	IDV

Points à valider lors de la prochaine réunion			
MOE	Avancement des travaux		TOUS

Sans remarques de la part des participants durant 6 jours, ce compte rendu devient contractuel.